

Négation et coordination: la conjonction *ni*

Henriëtte de Swart
Université d'Utrecht

0. Résumé

Dans cet article, nous étudions la position de *ni* dans le système de la négation en français moderne. Notre point de départ réside dans l'observation que *ni* est une conjonction de coordination (section 1), qui sert à unir deux phrases ou syntagmes négatifs (section 2). Sur la base de la restriction de *ni* aux contextes négatifs, nous développons l'hypothèse que *ni* est un terme de polarité négative (section 3). Plus précisément, *ni* est la variante polaire de *ou* (section 4). L'interaction de *ni* avec d'autres termes négatifs comme *ni*, *personne*, *jamais*, etc. mène à une étude plus détaillée des systèmes de la polarité et de la concordance négative (section 5), dont nous tirons la conclusion qu'il faut distinguer deux *ni*: un terme de polarité et un terme de concordance (section 6).

1. *Ni* dans le système de la coordination

Selon Grevisse (1993), *ni* est une conjonction de coordination. Grevisse (§ 1029-1036) définit la conjonction de coordination comme un mot invariable chargé d'unir des éléments du même statut: soit des phrases ou des sous-phrases, soit, à l'intérieur d'une phrase, des éléments de même fonction. Les conjonctions de coordination proprement dites sont *ni*, *et*, *ou*, *mais*, *car*, *or*. Le sens de la plupart des conjonctions est assez clair. *Et* exprime la conjonction \wedge de la logique des propositions ou l'intersection de deux ensembles \cap dans la théorie des ensembles. De même, *ou* exprime la disjonction \vee de la logique des propositions ou la réunion de deux ensembles \cup dans la théorie des ensembles. *Mais* et *car* ont la valeur vériconditionnelle de la conjonction *et*, mais ils y ajoutent une valeur d'opposition (*mais*) ou une valeur causale (*car*). Comme nous nous intéressons ici à l'opposition entre conjonction et disjonction, nous pouvons les laisser de côté. Selon Grevisse, *or* est une espèce de relais, qui relance en quelque sorte le récit ou le raisonnement. Son appartenance aux conjonctions de coordination est parfois contestée (§ 1039), donc nous ne nous en occuperons pas ici. Grevisse ne se prononce pas sur l'interprétation de la conjonction de coordination *ni*. Il fait observer que *ni* est parfois en concurrence avec *et* et parfois avec *ou*. Les phrases (1) et (2) mettent en lumière la relation étroite entre *ni* et *et*:

- (1)
 - a. M. Guitrel ne parlait ni ne mangeait.
 - b. M. Guitrel ne parlait pas et ne mangeait pas.

- (2)
 - a. Un livre publié sans lieu ni date.

- b. Et je restais sans geste et sans parole.

Les phrases (1a) et (b) sont interchangeable, donc *et* et *ni* peuvent unir des verbes (ou des prédicats) négatifs. Selon la grammaire normative stricte, *ou* ne devrait pas s'employer pour coordonner des termes dans une phrase ou une proposition négative. Mais selon Grevisse, *ou* s'introduit de plus en plus à la place de *ni*, comme le démontrent les phrases suivantes:

- (3) a. Ni sa maison ni son jardin ne sont entretenus.
b. Les conseils ou les reproches n'ont rien pu sur lui.

Les observations faites par Grevisse soulèvent la question de l'interprétation de *ni*: est-ce qu'il exprime la conjonction tout comme *et*, ou est-ce qu'il faut le comparer plutôt à *ou*? Comme *ni* unit toujours des phrases ou des syntagmes négatifs, il nous faut étudier la position de *ni* dans le système de la négation pour pouvoir répondre à cette question.

2. *Ni* dans le système de la négation

Ni est utilisé pour exprimer la coordination des éléments dans le domaine de la négation exprimée par *ne...pas*:

- (4) a. On ne savait pas son nom ni son histoire.
b. La douane ne date pas d'hier, ni le fisc.

Dans la construction *ni...ni*, *pas* est absent. Comparez les exemples (5) et (6):

- (5) a. Rosa ne boit ni ne mange.
b. Rosa n'aime ni le thé, ni le café
- (6) a. Rosa ne boit pas et elle ne mange pas.
b. Rosa n'aime pas le thé et elle n'aime pas le café.

Les phrases sous (5) peuvent être paraphrasées par celles données sous (6). Nous reviendrons sur les possibilités de combiner *ni* et *pas* dans les sections 5 et 6.

Ni n'est pas toujours utilisé avec *pas* ou dans la construction *ni...ni*. En fait, nous le trouvons dans un grand nombre d'autres contextes:

- (7) a. Personne n'a vu Paul ni Pierre.
b. Paul est parti sans passeport ni billet.
c. Il n'a jamais écrit ni téléphoné.
d. Je ne vois plus son père ni sa mère.

Nous ne pouvons donc pas étudier *ni* tout seul; nous devons toujours l'étudier en relation avec l'élément dont il dépend. Si nous comparons les phrases (4a) et (7) aux phrases (8), nous constatons que *ni* dépend toujours d'un élément 'négatif':

- (8) a. On savait son nom et/ou/*ni son histoire.
 b. Tout le monde a vu Paul et/ou/*ni Pierre.
 c. Il est parti avec un passeport et/ou/*ni un billet.
 d. Il a écrit et/ou/*ni téléphoné plusieurs fois.
 e. Je voyais déjà son père et/ou/*ni sa mère.
 f. Nos concitoyens étaient toujours concierges et/ou/*ni pauvres.

Cela confirme bien l'observation faite par Grevisse que *ni* sert à coordonner, soit des phrases ou sous-phrases négatives, soit des éléments faisant partie d'une phrase ou d'une proposition négative. La restriction aux contextes négatifs nous permet de ranger *ni* parmi les expressions de polarité négative.

3. *Ni* dans le système de la polarité

Depuis Klima (1964), on appelle les expressions du type *any, ever, have a red cent* en anglais des termes de polarité négative, parce qu'ils ne figurent que dans les contextes 'négatifs':

- (9) a. She didn't eat anything
 b. No one has ever been to Paris
 c. He never has a red cent

La polarité négative est généralement traitée comme une relation entre l'expression qui crée le contexte négatif, et le terme de polarité qui en dépend. Par exemple, *anything* dépend de la négation *not* dans (9a), *ever* dépend de *no one* dans (9b), etc. Fauconnier (1977) a été le premier à étudier la polarité négative en français. Il montre que les expressions du type *de la vie, en démordre, le moindre, quoi que ce soit, lever le petit doigt, catholique*, etc. sont des termes de polarité négative dont l'emploi est restreint aux contextes qui renversent la polarité (voir également Muller 1991: 68-77):

- (10) Luc n'était guère désireux de nous aider.
 a. Il n'a pas levé le petit doigt pour nous aider.
 b. #Il a tout de même levé le petit doigt en quelques occasions.¹
- (11) a. C'était assez peu catholique.
 b. #C'était très catholique.
- (12) a. Je ne l'ai jamais vu de la vie.
 b. *Je l'ai toujours vu de la vie.
- (13) a. Personne n'en a la moindre idée.
 b. *Tout le monde en a la moindre idée.

Dans les exemples (10)-(13), *pas, peu, personne, jamais, toujours*, etc. sont des

expressions qui créent un contexte 'négatif'. Pour qu'il puisse créer un contexte négatif, un terme doit avoir certaines propriétés sémantiques. En général, il doit avoir au moins la propriété de monotonie décroissante. La notion de monotonie décroissante relève de la théorie des fonctions.

Les fonctions croissantes sont les fonctions qui permettent l'inférence à des super-ensembles. Les fonctions décroissantes sont les fonctions qui permettent l'inférence à des sous-ensembles:

- (14) a. Monotonie croissante:
Si $f(A)$ et $A \subseteq A'$ alors $f(A')$
b. Monotonie décroissante:
Si $f(A)$ et $A' \subseteq A$ alors $f(A')$

Il se trouve que certains syntagmes nominaux dénotent des fonctions qui ont la propriété de monotonie croissante, tandis que d'autres réfèrent à des fonctions décroissantes. Nous pouvons déterminer le caractère sémantique d'un constituant en vérifiant la validité des inférences suivantes:

- (15) monotonie croissante:
a. Tous les enfants sont rentrés tard →
Tous les enfants sont rentrés
b. Au moins deux enfants sont rentrés tard →
Au moins deux enfants sont rentrés
c. La plupart des enfants sont rentrés tard →
La plupart des enfants sont rentrés
- (16) monotonie décroissante
a. Aucun enfant n'est rentré →
Aucun enfant n'est rentré tard
b. Moins de dix enfants sont rentrés →
Moins de dix enfants sont rentrés tard
c. Peu d'enfants sont rentrés →
Peu d'enfants sont rentrés tard

Nous savons que l'ensemble des enfants qui rentrent tard constitue un sous-ensemble des enfants qui rentrent. Les syntagmes nominaux introduits par *tous les*, *au moins deux*, *la plupart des*, etc. permettent l'inférence à des super-ensembles, donc ils dénotent des fonctions croissantes. Les syntagmes nominaux introduits par *aucun*, *moins de dix*, *peu de*, etc. permettent l'inférence à des sous-ensembles, et réfèrent donc à des fonctions décroissantes. *Ni* peut être utilisé dans un grand nombre de contextes qui ont la propriété de monotonie décroissante. Comparer les exemples suivants:

- (17) a. Ce 'r' que toi ni moi serions incapables de faire sortir comme lui.

- b. Il importe peu que votre critique examine de façon futile certaines démonstrations secondaires, ni qu'il pousse l'inconscience jusqu'à reprendre mes thèses.
- c. D'autres parmi nos concitoyens, et qui n'étaient pas toujours concierges ni pauvres (...).
- d. Un des plus beaux chevaux que j'aie jamais eus, ni rencontrés.
- e. Il avait dû lui dire mon nom, mais quelle chance y avait-il pour qu'elle se le fût rappelé, ni mon visage?

Dans (17a), l'emploi de *ni* est autorisé par la négation incorporée dans l'adjectif. Les phrases (17b) et (c) contiennent les opérateurs décroissants *peu* et *pas toujours*. Le superlatif dans (17d) est également une construction où on trouve souvent des expressions de polarité négative, tout comme la question rhétorique (17e). Cependant, il faut bien faire remarquer que ces exemples appartiennent à la langue littéraire. Selon Grevisse, l'usage ordinaire mettrait *et* ou *ou* dans ces contextes. Les exemples (17) peuvent donc être considérés comme des constructions plutôt archaisantes, qui reflètent un stade antérieur de la langue. En effet, la conjonction *ne* ou *ni* était beaucoup plus usitée en ancien et moyen français qu'aujourd'hui. En français moderne, l'emploi de *ni* dans 'le bon usage' est restreint aux contextes illustrés dans (1)-(7). D'un point de vue diachronique, nous pouvons parler d'une restriction progressive de *ni* à des contextes de plus en plus 'négatifs'. D'un point de vue synchronique, nous pouvons dire que dans la langue courante d'aujourd'hui, l'emploi de *ni* est autorisé dans le contexte d'un sous-ensemble des opérateurs décroissants seulement.

Il ne s'agit pas ici d'une situation exceptionnelle. Il a souvent été constaté que toutes les fonctions décroissantes n'autorisent pas l'emploi de tous les termes de polarité:

- (18) a. C'était assez peu catholique
- b. Luc est rarement folichon
- c. #Peu d'étudiants ont levé le petit doigt pour m'aider
- d. *Je l'ai rarement vu de ma vie

Suivant les analyses développées par Zwarts (1986) et Van der Wouden (1994), nous pouvons utiliser le contraste entre (18a,b) d'une part et (18c,d) d'autre part pour défendre l'hypothèse que certains termes de polarité imposent des restrictions plus strictes sur le contexte. Au lieu de se contenter d'une fonction décroissante, ils demandent une fonction anti-additive.

Un sous-ensemble des expressions qui ont la propriété de monotonie décroissante dénotent des fonctions anti-additives. Les fonctions anti-additives ont la propriété suivante:

- (19) anti-additivité
 $f(A \cup B)$ est équivalent à $f(A) \cap f(B)$

La réunion de deux arguments \cup correspond à l'expression de la disjonction *ou* dans la langue naturelle, l'intersection \cap étant exprimée par la conjonction *et*. Les exemples suivants démontrent que *nobody*, *never*, *without* et *not* dénotent des fonctions anti-additives en anglais, mais que *few* et *seldom* n'ont pas la même propriété:

- | | | | |
|------|----|---|-------------------|
| (20) | a. | Mary does not call or write | \leftrightarrow |
| | | Mary does not call and Mary does not write | |
| | b. | Nobody dances or sings | \leftrightarrow |
| | | Nobody dances and nobody sings | |
| | c. | It never rains or snows in California | \leftrightarrow |
| | | It never rains and it never snows in California | |
| | d. | He travels without a passport or a ticket | \leftrightarrow |
| | | He travels without a passport and he travels without a ticket | |
| | e. | Few students smoke or drink | \rightarrow |
| | | Few students smoke and few students drink | |
| | f. | He seldom smiles or laughs | \rightarrow |
| | | He seldom smiles and he seldom laughs | |

Dans les exemples (20a-d), il y a équivalence entre la disjonction d'arguments à l'intérieur de la fonction et la conjonction de deux phrases où la fonction a été appliquée à chacun des deux arguments séparément. Pour *few* (20e) et *seldom* (20f), l'inférence est valide dans une direction seulement, ce qui montre que c'est une expression qui dénote une fonction décroissante, mais non pas anti-additive. L'hypothèse développée par Zwarts (1986) et Van der Wouden (1994) consiste à dire que des expressions du type *catholique* et *folichon* sont des termes de polarité faibles, parce que leur emploi est autorisé par des fonctions décroissantes (18a,b), tandis que les expressions du type *lever le petit doigt*, *de la vie* sont des termes de polarité forts, parce qu'ils ne figurent que dans le contexte d'un opérateur anti-additif, et qu'ils n'acceptent pas de fonctions simplement décroissantes (18c,d).

Nous avons développé la théorie des fonctions anti-additives à partir de l'anglais, pour qu'elle puisse servir de modèle pour l'étude du français. Comme *ni* est restreint à la coordination négative, nous l'avons caractérisé comme un terme de polarité négative. La question est maintenant de savoir si c'est un terme de polarité fort ou faible. *Ni* figure dans un grand nombre de contextes faiblement 'négatifs', illustrés dans (17) ci-dessus, mais son emploi régulier dans la langue d'aujourd'hui est en fait limité à la combinaison avec la négation de phrase *pas* et les expressions du type *sans*, *personne*, *jamais* (voir les exemples 1 à 7 plus haut). Ce sont bien les contextes qui impliquent des fonctions anti-additives. Si *ni* ne figure que dans le contexte d'une fonction anti-additive, nous pouvons le caractériser comme une expression de polarité forte.

4. *Ni*: disjonction ou conjonction?

Maintenant que nous avons caractérisé *ni* comme un terme de polarité fort, dont l'emploi est limité aux contextes anti-additifs, nous pouvons revenir à la question que nous avons posée au début de cet article. La question est de savoir si *ni* s'interprète comme la conjonction *et* ou comme la disjonction *ou*. Comparons les deux phrases sous (21):

- (21) a. Elle ne se leva pas ce jour-là, ni ne fit sa toilette
 b. Elle ne se leva pas ce jour-là, et ne fit pas sa toilette

L'emploi de *et* dans (21b) demande la répétition de la négation *pas* dans chacune des phrases coordonnées. Cela suggère que dans (21a), *ni* est dans la portée de la négation, mais *et* dans (21b) est en dehors de la portée de la négation. Il s'ensuit que nous devons savoir comment distribuer la négation sur les arguments d'une coordination pour savoir comment interpréter *ni*. Dans la logique des propositions, les lois de DeMorgan déterminent la distribution de la négation (\neg) sur les arguments d'une conjonction ($p \wedge q$) ou d'une disjonction ($p \vee q$) de deux propositions:

- (22) lois de DeMorgan:
 a. $\neg (p \wedge q) = \neg p \vee \neg q$
 b. $\neg (p \vee q) = \neg p \wedge \neg q$

Suivant les lois de DeMorgan, l'application de la négation à une conjonction de propositions est équivalente à la disjonction de deux phrases négatives. De même, la négation appliquée à une disjonction de propositions équivaut à la conjonction de deux phrases négatives. Si nous appliquons les lois de DeMorgan aux exemples (21a) et (b), nous constatons que (21b) exprime la conjonction de deux phrases négatives. Comme (21a) et (b) sont équivalentes et que *ni* dans (21a) est à l'intérieur de la portée de la négation, nous pouvons avancer l'hypothèse que *ni* exprime la disjonction *ou*, plutôt que la conjonction *et*. Cette analyse de *ni* est confirmée par les exemples suivants:

- (23) a. Paul est parti sans passeport ni billet \leftrightarrow
 Paul est parti sans passeport et Paul est parti sans billet
 b. Il n'a jamais écrit ni téléphoné \leftrightarrow
 Il n'a jamais écrit et il n'a jamais téléphoné
 c. Il n'y a là rien d'étonnant ni de rare \leftrightarrow
 Il n'y a là rien d'étonnant et il n'y a là rien de rare
 d. Il ne parle à personne de ses affaires ni de ses projets \leftrightarrow
 Il ne parle à personne de ses affaires et il ne parle à personne de ses projets

Dans chaque cas, la phrase avec *ni* est équivalente à une phrase avec *et*, mais la phrase avec *et* demande la répétition de l'opérateur anti-additif, tandis que *ni* coordonne deux arguments à l'intérieur de l'opérateur. Nous pouvons expliquer

les équivalences données dans (23) en faisant appel à la théorie des propriétés des fonctions. Nous postulons que *rien*, *personne* et *jamais* sont des expressions qui dénotent des fonctions anti-additives, tout comme les termes correspondants en anglais (voir 20 ci-dessus). Les équivalences peuvent alors être traitées comme des illustrations du schéma des fonctions anti-additives sous (19) si nous analysons *et* comme l'expression de l'intersection (\cap) et *ni* comme l'expression de la réunion (\cup). En effet, la propriété d'anti-additivité prédit que l'application de l'opérateur à une disjonction d'arguments est équivalente à la conjonction de l'application de l'opérateur aux deux arguments séparément.

Un argument supplémentaire en faveur de l'hypothèse que *ni* est la variante polaire de *ou* vient des phrases (24). Nous constatons qu'il est tout à fait admissible d'unir deux arguments dans la portée de la négation au moyen de *et*:

- (24) a. Rosa ne veut pas lire le journal et regarder la télé en même temps
 b. Rosa n'invite jamais Paul et Pierre en même temps
 c. Personne ne donne un livre et un disque à la même personne

Le sens de *et* sous la négation est de nier la conjonction des deux arguments. Cela n'exclut pas que la phrase soit vraie pour chacun des arguments pris en isolation. Dans les exemples (24), le remplacement de *et* par *ni* changerait le sens de la phrase entière.

L'hypothèse que *ni* dans les compositions *ni.ni* et *personne/rien/sans.ni* dénote la disjonction *ou* plutôt que la conjonction *et* est supportée par tous les exemples étudiés jusqu'ici. Nous proposons donc d'interpréter *ni* comme la variante polaire de *ou*. Dans cette approche *ne.ni* ou *ni.ni* n'a guère de statut spécial par rapport à *personne.ni*, *sans.ni*, *jamais.ni*. Nous supposons que dans la construction *ne.ni* ou *ni.ni*, le deuxième *ni* dépend du premier *ni* ou de *ne*. Le rôle du premier *ni* ou de *ne* est d'exprimer la négation de phrase. Cependant, cette approche entraîne un certain nombre de complications, car *sans*, *personne*, *jamais*, etc. participent non seulement au système de la polarité, mais également au système de la concordance négative. Cela nous mène à une étude plus détaillée des relations entre les deux systèmes.

5. Polarité et concordance

Certains dialectes de l'anglais et la langue parlée par les Afro-Américains illustrent le phénomène de la concordance négative (voir Labov 1972):

- (25) a. You ain't going nowhere
 b. Down here, nobody don't know about no club

Dans les phrases (25a) et (b), le cumul des termes négatifs ne mène pas à une double négation, mais à une négation simple. En français nous retrouvons le phénomène de la concordance négative à côté de celui de la polarité négative:

- (26) a. Personne n'a dit quoi que ce soit
b. Personne n'a rien dit

L'expression *quoi que ce soit* dans (26a) indique une quantité minimale, et fonctionne comme un terme de polarité négative qui dépend de *personne*. (26b) est un exemple de la concordance négative. Intuitivement, nous caractérisons les deux expressions *personne* et *rien* comme des termes négatifs. Malgré le cumul de deux termes négatifs, la phrase n'exprime pas une double négation, mais une négation simple (voir Gaatone 1971, Muller 1991). Comme le sens des phrases sous (26a) et (b) est très proche, on peut se demander si les deux phénomènes ne peuvent pas être analysés de la même façon. Nous pensons que ce n'est pas le cas, car il y a des différences subtiles mais importantes entre la polarité et la concordance. Comparons les phrases (26) à celles sous (27):

- (27) a. *Il a dit quoi que ce soit
b. Il n'a rien dit

L'inacceptabilité de (27a) s'explique par le fait que *quoi que ce soit* est un terme de polarité qui ne figure que dans un contexte négatif. Dans (27a) il n'y a aucune expression qui crée un contexte négatif, donc l'emploi du terme de polarité n'est pas autorisé. Par contre, *rien* n'a pas besoin d'une autre expression négative pour exprimer une phrase négative. La phrase (27b) est donc bien formée. Nous pouvons conclure que les termes de polarité demandent toujours la présence d'un opérateur qui crée un contexte négatif, tandis que les termes de concordance négative peuvent créer ce contexte eux-mêmes (voir Ladusaw 1992). Cette indépendance du contexte est également responsable du fait que *rien* tout seul peut constituer une réponse négative à la question (28), mais *quoi que ce soit* est inacceptable dans ce contexte (voir Vallduví 1994):

- (28) Qu'est-ce qu'il a dit?
a. Rien
b. *Quoi que ce soit

L'ensemble des propriétés illustrées dans les phrases (26) jusqu'à (28) est bien connu de la littérature sur la polarité et la concordance négative. Nous pouvons ajouter à ces observations un critère particulier au français. Il est bien connu qu'en français moderne *pas* ne fait pas partie du système de la concordance négative (cf. Haegeman 1995, Corblin 1996). Les phrases du type (29) étaient acceptables en français classique, et elles exprimaient une négation simple. Elles sont toujours utilisées ainsi en québécois, mais ces phrases sont inacceptables en français moderne de France, sauf si elles sont utilisées pour exprimer une double négation:

- (29) a. Il n'est pas jamais venu
b. Personne n'a pas parlé

c. Personne n'est pas jamais venu

Ces observations nous permettent de conclure que *pas* ne fait pas partie du système de la concordance négative en français moderne de France.² Cependant, les termes de polarité négative se combinent facilement avec la négation de phrase. *Pas* est l'élément dont dépendent *le moindre*, *catholique* et *avoir un sou* dans les exemples (30):

- (30) a. Je n'en ai pas la moindre idée
b. Ce n'est pas très catholique
c. Il n'a pas un sou

Les phrases (31) constituent une paire minimale par rapport au critère de la compatibilité avec *pas*:

- (31) a. Il n'a pas dit quoi que ce soit
b. Il n'a pas rien dit

L'emploi de *quoi que ce soit* est autorisé par la négation dans (31a), mais la combinaison de *pas* et *rien* fait que la phrase (31b) exprime une double négation.

Nous pouvons utiliser ces trois critères pour vérifier que *ni* est bien un terme de polarité négative. Le contraste entre les phrases (7) et (8) démontre que *ni* a besoin d'un contexte anti-additif et qu'il est incapable de créer lui-même un contexte négatif. De même, nous observons qu'un syntagme introduit par *pas ni* ne peut pas constituer une réponse négative à une question, même si la question elle-même est négative:

- (32) Tu n'as pas vu Paul? *Ni Pierre

Finalement, les exemples (4) et (21a) démontrent que *ni* est compatible avec *pas*. La conclusion que nous pouvons tirer de l'application des trois critères est que *ni* a toutes les caractéristiques d'un terme de polarité. Nous maintenons donc notre hypothèse que *ni* est la forme polaire de *ou*. Cependant, l'analyse développée jusqu'à présent n'a pas encore répondu à la question de savoir comment un terme de polarité tel que *ni* se comporte dans le système de la concordance négative dans les constructions complexes du type *personne..ni*, *sans..ni*, *jamais..ni*, et dans la conjonction complexe *ni..ni*.

6. *Ni* dans les constructions complexes

Nous avons déjà fait remarquer que la distinction entre polarité négative et concordance négative n'est pas toujours facile à établir. La situation se complique par le fait que les termes de polarité et de concordance peuvent se combiner dans une chaîne négative:

- (33) a. Je n'ai jamais rien donné à personne

- b. Je n'ai jamais donné quoi que ce soit à personne
- c. Je n'ai jamais rien donné à qui que ce soit

Les trois phrases ont à peu près le même sens, mais (33a) est un exemple de la concordance négative, tandis que dans (33b) et (c) nous trouvons un mélange de termes de polarité et de concordance négative. La combinaison des termes de polarité et de concordance soulève des questions intéressantes. La première question que nous pouvons nous poser concerne le caractère sémantique de la combinaison: est-ce qu'il s'agit d'une chaîne de concordance ou de polarité? Pour répondre à cette question, les deux critères de l'indépendance mentionnés dans la section 5 sont peu utiles. Il nous reste le critère de la compatibilité avec *pas*. Nous constatons que l'insertion de *pas* dans le contexte de (33) mène à des phrases peu acceptables, qui ne peuvent être que marginalement utilisées pour exprimer une double négation:

- (34) a. Jamais, je n'ai pas dit quoi que ce soit à personne
- b. Je n'ai pas jamais rien dit à qui que ce soit

Sur la base de ces observations, nous supposons qu'une chaîne de concordance négative peut incorporer un terme de polarité, et que le tout garde les caractéristiques d'une concordance négative. Cette hypothèse nous permet d'étudier les propriétés sémantiques des constructions complexes *sans..ni*, *personne..ni*, *rien..ni*, *jamais..ni*, etc. dans le contexte du système de concordance.

Comme les expressions *personne*, *rien*, *jamais* participent dans la concordance négative, nous nous attendons à pouvoir former des chaînes incorporant *ni*. Ce phénomène est illustré dans (35):

- (35) a. Paul est parti sans passeport ni billet
- b. Jamais, il ne parle à personne de ses affaires ni de ses projets

L'hypothèse qu'il s'agit d'une chaîne de concordance négative est supportée par l'observation que l'insertion de *pas* mène à l'expression d'une double négation:

- (36) a. Paul n'est pas parti sans passeport ni billet
- b. Il ne parle pas jamais à personne de ses affaires ni de ses projets

Cependant, la situation se complique si nous prenons en considération la conjonction complexe *ni..ni*. Comparons les phrases sous (37):

- (37) a. Julie n'aime le thé ni le café
- b. Julie n'aime pas le thé ni le café
- c. Julie n'aime ni le thé ni le café
- d. Julie n'aime pas ni le thé ni le café

Dans (37a), le terme de polarité *ni* dépend de *ne*, qui doit être pris comme exprimant la négation. Il s'agit d'une construction archaïque, qui, selon Grevisse, est réservée à la langue écrite, voire littéraire. La langue parlée a tendance à utiliser (*ne..*) *pas* pour exprimer la négation, donc elle préférerait (37b) à (37a). Comme *ni* en français moderne est un terme de polarité, il peut dépendre de la négation de phrase *pas*. Les deux phrases (37a) et (37b) relèvent donc du système de la polarité négative. La différence principale entre ces phrases est de nature stylistique. Dans la construction *ni..ni* dans (37c), *pas* est absent, même dans la langue parlée. Cependant, le sens de (37c) est identique à celui de (37a) et (b): Julie n'aime pas le thé et elle n'aime pas le café non plus. (37d) est peu acceptable, à moins qu'on construise la phrase comme exprimant une double négation: il n'est pas le cas que Julie n'aime pas le thé et qu'elle n'aime pas le café non plus (donc, elle aime au moins l'un des deux). La double négation exprimée par (37d) confirme l'hypothèse que (37c) relève du système de la concordance.³

La conclusion que nous pouvons tirer de la comparaison des phrases (37) est qu'il faut établir une distinction entre un *ni* terme de polarité et un *ni* terme de concordance. Le *ni* polaire s'interprète comme la disjonction *ou*, tandis que le *ni* terme de concordance s'interprète comme la négation. Le *ni* terme de concordance n'a pas de vie indépendante en français moderne. En fait, elle ne figure que comme le premier élément de la conjonction complexe *ni..ni*. Le *ni* terme de concordance est donc la seule négation qui fait partie du système de la concordance négative en français moderne, *pas* en étant exclu. La distinction entre les deux emplois de *ni* nous permet de rendre compte de tous les exemples sous (37).

La distinction entre deux emplois de *ni* joue également un rôle dans l'explication de quelques traits particuliers de la construction *sans..ni*. Les exemples suivants de Grevisse montrent que la combinaison de *pas* et *ni* est possible en présence de *sans*, et que la répétition de *sans* est facultative:

- (38) a. (...) ne sont pas sans tendresse ni sans grâce.
 b. Le machinisme ne serait donc pas possible sans la science ni sans le raisonnement à la grecque.
 c. Ce n'était pas sans intérêt ni beauté.
- (39) a. pas [sans tendresse ni sans grâce]
 b. pas [sans la science ni sans raisonnement]
 c. pas sans [intérêt ni beauté]

Grevisse nous donne ces exemples sans beaucoup de commentaire. La question est de savoir si l'analyse développée jusqu'à présent explique pourquoi la répétition de *sans* est facultative dans ce contexte. En fait, la théorie nous permet d'analyser la construction avec et sans répétition de *sans* comme relevant de deux structures de dépendance différentes. Dans (38a,b), *ni* est autorisé par la négation de phrase *pas*. Les syntagmes introduits par *sans* sont présentés comme les deux arguments coordonnés sous la négation, comme le reflètent les deux structures (39a,b). Dans (38c), *ni* dépend de *sans*. La conjonction unit deux syntagmes

nominaux dans la portée de la préposition (39c). Dans les deux cas, nous développons une chaîne négative, ce qui fait que les deux constructions, malgré leur structure syntaxique différente, ont essentiellement la même interprétation. C'est l'équivalence de sens entre les deux constructions qui explique pourquoi la répétition de *sans* est facultative.

La distinction entre *ni* terme de polarité et *ni* terme de concordance nous permet également de rendre compte de l'emploi facultatif de *ni* dans les contextes du type (40), signalé par Grevisse:

- (40) a. Je ne vois plus (ni) son père, ni sa mère.
b. Il ne parle à personne (ni) de ses affaires, ni de ses projets.
c. Il n'y a là rien (ni) d'étonnant ni de rare.

La présence d'un seul *ni* signale l'emploi de *ni* terme de polarité, car *ni* terme de concordance n'a pas de vie indépendante, et ne figure que comme le premier élément de la construction complexe *ni..ni*. Quand il n'y a qu'un seul *ni* dans la phrase, nous avons donc une construction de polarité négative, où le *ni* terme de polarité dépend de l'opérateur anti-additif *plus*, *personne* ou *rien*. La présence de deux occurrences de *ni* indique qu'il s'agit d'une construction de concordance négative. Plusieurs termes de concordance peuvent se combiner dans une chaîne négative qui exprime une seule négation. La présence de deux occurrences de *ni* correspond donc à la formation d'une chaîne de concordance négative entre *plus/personne/rien* et *ni..ni*. Comme les deux constructions sont admises par la grammaire du français moderne, et qu'elles mènent à la même interprétation, l'emploi de *ni* est facultatif (comparer également la note 3).

7. Conclusion

Dans cet article nous avons développé une analyse de *ni* qui caractérise cette expression comme un terme de polarité fort, qui ne figure que dans le contexte d'un opérateur anti-additif. *Ni* s'interprète alors comme la variante polaire de *ou*. La construction d'une conjonction complexe *ni..ni* nous a mené à distinguer un deuxième *ni*, à savoir le *ni* terme de concordance négative. L'étude des deux emplois de *ni* dans le système de la négation en français moderne nous montre bien l'équilibre délicat qu'une langue peut établir entre la polarité négative et la concordance négative à un certain moment de son développement dans l'histoire. L'interaction de la polarité et de la concordance dans les phrases qui mélangent les deux systèmes mène à des situations assez complexes pour une expression telle que *ni*, qui participe dans les deux systèmes. Cependant, la structure sous-jacente est transparente, et nous permet de formuler des règles précises gouvernant l'emploi de *ni*.

Notes

1. Nous utilisons le symbol # pour indiquer que la phrase n'est pas inacceptable,

mais qu'elle n'a pas l'interprétation idiomatique de la phrase négative correspondante.

2. En fait, la situation est un peu plus complexe. L'occurrence de *pas* est soumise à des contraintes d'anti-localité qui demandent que *pas* ne soit pas 'trop proche' du terme de concordance. Comparer les phrases (29) aux exemples (i) à (iii):

- (i) La date ne signifiait pas que la ville de Chicago ait jamais douté que le célèbre débarquement ait bien eu lieu en 1492.
- (ii) S'il y a quelque chose, il fera pas d'cadeau à personne.
- (iii) Le samedi soir au mois de juillet, y a pas personne en ville à Québec.

La présence de *pas* dans (i) semble être autorisée par le besoin de créer une chaîne négative qui porte sur la phrase entière plutôt que la phrase subordonnée seulement. Dans (ii), l'enchâssement du terme de concordance dans un complément prépositionnel crée un effet comparable. (iii) montre que *pas* fait bien partie du système de la concordance dans des variétés du français différentes du français standard, telle que le québécois. Des exemples comparables étaient bien formés en français classique (voir également la note 3).

3. Un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse nous vient encore une fois de l'analyse diachronique. Autrefois, le premier terme coordonné, aussi bien que les suivants, pouvait prendre *ni*:

- (i) Cela n'est pas capable, ni de convaincre mon esprit, ni d'ébranler mon âme. (Molière).

Comme le français moderne a perdu la possibilité de combiner *pas* avec des termes de concordance, il n'est pas surprenant que cette construction ait disparu.

Références

- Corblin, F. (1996). Multiple negation processing in natural language. *Theoria* 17, 214-259.
- Muller, C. (1991). *La négation en français*, Genève: Droz.
- Fauconnier, G. (1977). Polarité syntaxique et sémantique, *Linguisticae Investigationes* 1, 1-38.
- Gaetone, D. (1971). *Etude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Genève: Droz.
- Grevisse, M. (1993) *Le bon usage*, troisième édition revue, Paris: Duculot.
- Haegeman, L. (1995). *The syntax of negation*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Klima, E. (1964). Negation in English, in: J. Fodor et J. Katz (éds.). *The structure of language*, Englewood Cliffs: Prentice Hall, 246-323.
- Labov, W. (1972). Negative attraction and negative concord in English

- grammar. *Language* 48, 773-818.
- Ladusaw, W. (1992). Expressing negation, *Proceedings of SALT 2*, Columbus: Ohio State University, 237-259.
- Vallduví, E. (1994). Polarity items, n-words and minimizers in Catalan and Spanish, *Probus* 6, 263-294.
- van der Wouden, A. (1994). *Negative contexts*, diss. Universit  de Groningen.
- Zwarts, F. (1986). *Categoriale grammatica en algebraische semantiek*, diss. Universit  de Groningen.